

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 609

présenté par

M. Berta, Mme Hérin, M. Raphan et Mme Gomez-Bassac

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 254 par la phrase suivante :

« Des formules de financement à la carte, telles que des coupons, pourront être définies pour soutenir le développement des missions d'expertise de doctorants auprès de petites et moyennes entreprises. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Des réflexions sont en cours pour trouver des formules de financement innovantes susceptibles d'encourager les petites et moyennes entreprises à recourir à l'expertise de doctorants ou de docteurs. L'une d'entre elles porte sur la mise en place de coupons ou de chèques qui simplifieraient la réalisation de missions par des chercheurs en entreprise. Cette piste mérite d'être explorée et approfondie.